

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 7 DECEMBRE 2023

Délibération n°2023.12.156 B

Acquisition d'un compacteur électrique pour bennes de déchets

LE SEPT DECEMBRE DEUX MILLE VINGT TROIS à 17h30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 1^{er} décembre 2023

Secrétaire de Séance: Bertrand GERARDI

Membres en exercice: **27**

Nombre de présents: **21**

Nombre de pouvoirs: **3**

Nombre d'excusés: **3**

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Gérard DESAPHY, François ELIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Michaël LAVILLE, Francis LAURENT, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gérard ROY, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT,

Ont donné pouvoir :

Philippe VERGNAUD à Pascal MONIER, Michel BUISSON à Francis LAURENT, Jean REVEREAULT à Bertrand GERARDI,

Excusé(s):

Michel GERMANEAU, Gérard DEZIER, Jean-Jacques FOURNIE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231207-2023_12_156B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/12/2023

Publication : 14/12/2023

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 DECEMBRE 2023

**DELIBERATION
N°2023.12.156 B**

Rapporteur : Bertrand GERARDI

ACQUISITION D'UN COMPACTEUR ELECTRIQUE POUR BENNES DE DECHETS

Pilier : S'adapter aux changements climatiques
Ambition : Gestion responsable des déchets.
Enjeux : Réduire les déchets

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

- ODD 12 : Etablir des modes de consommation et de production durables
- ODD 13 : Lutte contre les dérèglements climatiques

Dans le cadre de la compétence de collecte des déchets ménagers, il est nécessaire de procéder à l'acquisition d'un compacteur électrique pour bennes de déchets.

Afin de satisfaire ce besoin, il convient de lancer une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles L2124-2, R2124-2, R2131-16 à 20 et R2161-2 à 5 du code de la commande publique.

Le marché est simple à prix global et forfaitaire. L'estimation est de 150 000 € HT.

Le présent marché prend effet à compter de sa date de notification jusqu'à la fin de la période de garantie.

Je vous propose :

D'APPROUVER les éléments essentiels du dossier de consultation des entreprises mentionnés ci-dessus.

D'AUTORISER Monsieur le Président, ou Monsieur Bertrand GERARDI conseiller délégué membre du bureau en charge de la commande publique, à signer le marché ainsi que la (ou les) procédure(s) négociée(s) en cas d'appels d'offres infructueux et, le cas échéant, les actes liés à sa résiliation.

D'IMPUTER la dépense au budget déchets ménagers.

**Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0**

**APRES EN AVOIR DELIBERE
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231207-2023_12_156B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/12/2023
Publication : 14/12/2023